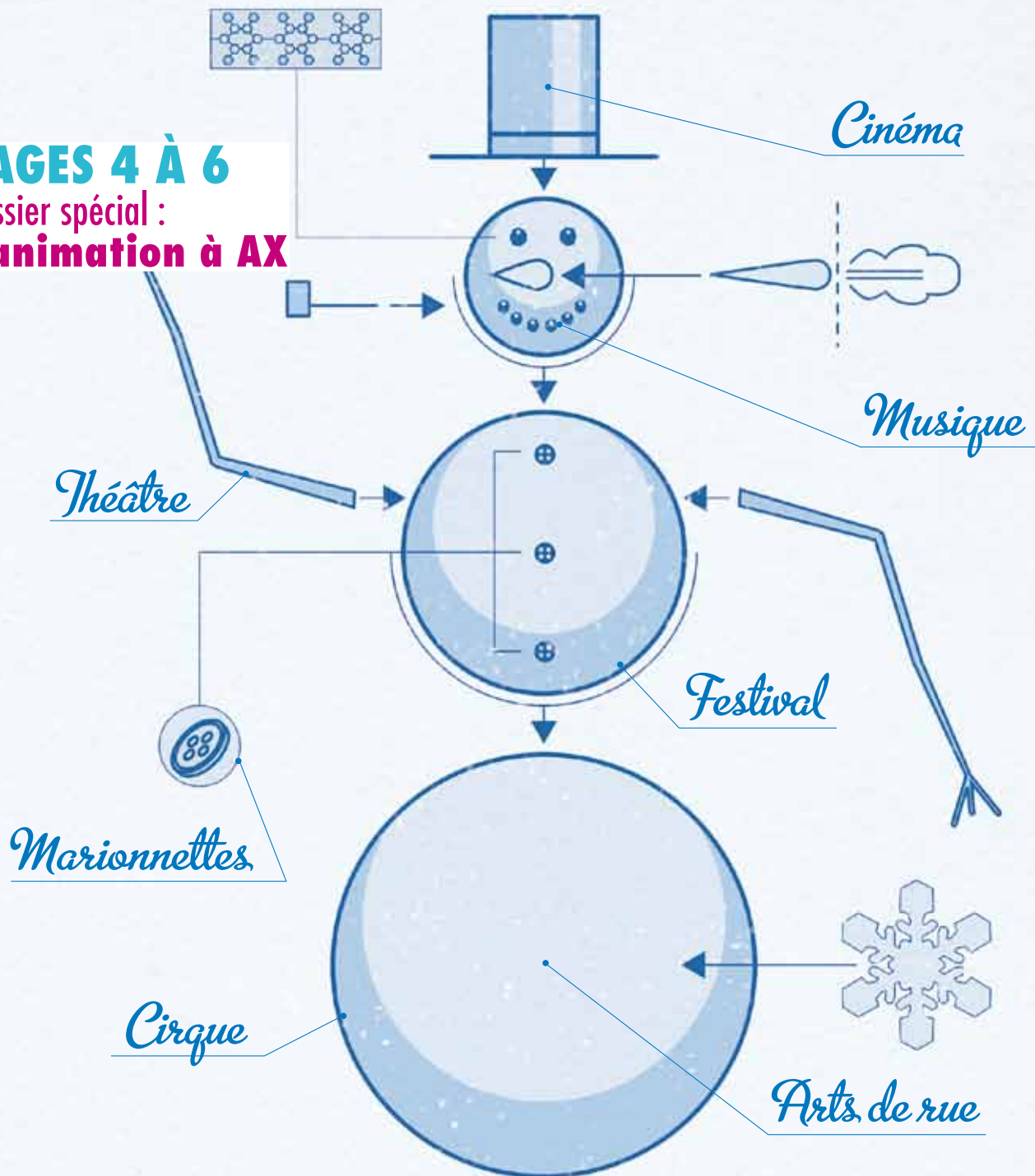


PAGES 4 À 6

Dossier spécial : L'animation à AX



SOMMAIRE

3 > 5 entre vous et nous

- [Projet d'une maison de santé pluridisciplinaire]
- [Plan de relance du Thermalisme]
- [Réaménagement des locaux de la mairie]

6 > 8 dossier spécial

- [L'animation à ax]

9 - 10 urbanisme

- [Urbanisme : où en sommes-nous ?]
- [OPAH]

11 > 14 vie quotidienne

- [Pas de travaux sans autorisation]
- [Ramassage des encombrants]
- [Cabine de mesure de qualité de l'air]

15 - 16 vie associative et brèves

- [Notre dame d'Ax]
- [Une association pour sauvegarder les anciens chemins autour d'ax]
- [Nouveaux commerçants]
- [Etat civil]

[L']édito

L'été et l'automne sont passés à une vitesse éclair tant les évènements de notre vie axéenne sont nombreux, tant Ax est fréquenté aux beaux jours et même après.

Voici donc l'hiver et une saison de plus pour notre station de ski qui doit attaquer sa cinquante-septième. Déjà nous avons pu rendre compte de l'apport du ski sur la vie locale et des retombées économiques qu'il génère. Avec l'activité thermale, le ski est, bien sûr, la principale économie d'Ax mais il ne faut pas sous-estimer l'apport d'une nouvelle activité bien développée, à partir de l'offre de tourisme : le tourisme d'affaire, puisque c'est ainsi que l'on nomme l'organisation de congrès, séminaires ou réunions. Ceux-ci permettent d'amener une activité importante à nos hôtels, nos restaurants etc., et nous avons tous les atouts pour la développer : le complexe du Casino avec sa salle de conférences de haut niveau, des attractions diverses prisées par cette clientèle (Bains, Casino, ski etc.). Ces rendez-vous permettent à toute une série de futurs clients d'Ax de nous découvrir ; faisons-leur un bon accueil !

La municipalité a mis à profit la fin de l'année pour peaufiner les projets 2012. Au centre l'effort de relance du thermalisme et la « récréation » d'une véritable cité thermale. L'eau thermale est notre richesse, montrons-la partout où c'est possible et faisons de ses fumeroles l'emblème d'une cité qui avance.

Je profite de l'occasion pour présenter les vœux de la municipalité à tous les axéens, et puisqu'ils m'ont fait l'honneur de m'élire Maire, qu'ils sachent que j'aurai à cœur de surmonter mes difficultés de santé pour me consacrer entièrement à la ville.

Que 2012 soit meilleur que 2011, santé, joie et bonheur à toutes et à tous.



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros

Rédaction Service Communication :
Alice Richebon et les élus de chaque pôle

Conception graphique :
www.placepublique.net

Crédit Photos :
A.R, Ax animation, Savasem,
A. Baschenis, A. Andrieux

Impression :
Alticoncept



[PROJET] UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE BIENTÔT A AX LES THERMES

En Vallées d'Ax les médecins généralistes sont actuellement nombreux mais beaucoup seront bientôt à la retraite. Depuis 2008, face à ce constat, et pour envisager au mieux l'avenir de notre santé à tous, est conduite une réflexion, alliant médecins et professionnels de la santé. En découle le projet de création de Maison de Santé Pluridisciplinaire.



Il est prévu de construire cette Maison de Santé sur l'aile droite du Breilh et les terrains derrière, adjacents au mur borgne de l'Étoile d'Oriège.

Le projet médical projeté est notamment soutenu par l'ARS (Agence Régionale pour la Santé) et par l'université de médecine. Il s'inscrit dans une nécessaire coordination et mutualisation avec l'hôpital. A ce titre, la maison de santé s'implantera sur des emprises contigües à l'hôpital, adossées à l'aile est de l'ancien établissement thermal 'Le Breilh'. Le projet médical repose également sur une mise à disposition d'internes, qui à travers de stages, découvriront notre territoire. Il nous appartiendra alors de les garder. Cette proximité aura l'avantage de faciliter les conditions d'accessibi-

lité pour les patients de l'EHPAD, situé dans les murs de l'Hôpital, qui pourront ainsi consulter le médecin ou aller chez le dentiste sans même sortir de leur fauteuil. L'équipement de radiologie de l'hôpital, actuellement sous-utilisé, pourra ainsi être partagé avec les généralistes pour faire de la traumatologie, ce qui participera à désengorger le service des urgences. L'adjonction de la numérisation de l'appareil de radiologie, en partenariat avec le CHIVA, nous permettra d'étendre les domaines de radiologie à la pneumologie et à la rhumatologie. Les autorisations administratives ont été délivrées (labellisation de l'ARS, permis de construire, protocole d'accord concernant l'utilisation et les acquisitions des emprises foncières).

Disposition de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Ax

Le bâtiment se composera de 2 étages. Au rez-de-chaussée se trouveront 5 cabinets médicaux, une salle de traumatologie et de radiologie, un cabinet d'infirmières. Au 1er étage, 3 cabinets : dentaire, orthophonie et pédicure. Au 2ème étage les cabinets de kinésithérapie et une salle de réunion. Enfin sous les combles 3 appartements studios permettront d'accueillir les internes de garde.

La création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Ax Les Thermes est un projet qui suscite l'engouement.

Il est fortement subventionné par les partenaires que constituent l'État et la Région, qui, à eux 2, en financent 60%. La compétence de la construction a en effet été donnée à la Communauté de Communes afin que le projet soit éligible au maximum de subventions. Il recevra l'agrément de l'université et nous accueillerons aussi de nombreux internes en formation qu'il nous appartiendra de retenir à Ax.

Afin de porter ce dernier d'un point de vue juridique, une association de professionnels de la santé a été créée ; à son bureau Docteur Gay (Président), Docteur Balista Robert (Vice-Président), Isabelle Leberger Châtelet (trésorière) et Docteur Eloy Imbert (secrétaire). Un jeune médecin a d'ores et déjà décidé de s'installer et deux autres sont très intéressés.

Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le concours et l'investissement des Docteurs Rastraeli, Président Départemental du Conseil de l'Ordre, Dr Boussaton, Président Régional du Conseil de l'Ordre, Dr Cathala et Gilles Choissnard de l'ARS, et de Mme Dominique Christian, ancienne Secrétaire Générale de la Préfecture. Nous tenons à les en remercier vivement.



[SYLVIE COUDERC] RECRUTÉE CHEF DE PROJET DU PLAN DE RELANCE DU THERMALISME

C'était le sujet du dossier spécial du dernier numéro d'Aktualités (n°7) : la mairie d'Ax se lance dans un plan de relance et de développement du thermalisme ! Après analyse de plusieurs candidatures, la mairie a décidé de confier l'animation du Plan à Sylvie Couderc,

depuis le 7 novembre dernier. En effet, qui de mieux placé qu'elle ? Sylvie a été amenée à exercer nombre de missions qui ne peuvent que l'avoir préparée à ce poste, d'abord au Syndicat Mixte de Développement des Vallées d'Ax, puis à l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax qu'elle quitte après plus de 10 ans d'exercice.

Durant 3 ans, Sylvie aura pour mission d'aider les différents maîtres d'ouvrage (Commune, Eurothermes, SEM-TAX et Office de Tourisme) à réaliser leurs objectifs, et d'assurer la coordination des différents axes du Plan de rénovation et de développement du thermalisme, à savoir : réaffirmer l'identité thermale de la station, développer les activités médicales, redéfinir le positionnement de la station thermale et en améliorer la commercialisation (cf Aktualités n°7).

Un « programme » ambitieux auquel Sylvie s'adonne déjà avec entrain ! La création des Quartiers des Bains est sur

la bonne voie : les résultats de l'étude urbanistique et paysagère sont attendus pour juin 2012 et les travaux démarrent en suivant. La réflexion autour de la communication sur les activités du bien-être et sur la mise en tourisme du thermalisme est en cours ; la collaboration entre les thermes et l'Office de Tourisme a commencé par la mise en place d'un calendrier de rencontres et de formations des équipes. Un 1er produit a été élaboré « Ne jouez pas sur les maux, choisissez les bons thermes », sur la base de l'existant, et d'autres sont à venir en fonction des déclinaisons thérapeutiques d'Eurothermes et des choix de commercialisation de l'Office de Tourisme. Enfin, dans le but de développer les relations avec les médecins prescripteurs, Sylvie vient de constituer un dossier de candidature de la Ville d'Ax à la réception des Rencontres nationales du thermalisme. OU Sylvie est d'ores et déjà allée à la rencontre des acteurs médicaux du thermalisme.

Nous lui souhaitons la bienvenue à ce nouveau poste et ne manquerons pas de suivre les avancées du projet !

Sylvie COUDERC

Chargée de projet Développement du Thermalisme

Pôle d'Excellence Rurale

Mairie d'Ax les Thermes

Hôtel de Ville - Place Roussel

091 10 AX LES THERMES

Tél. : 05.61.64.69.99

www.mairie-ax.fr

developpement.thermal@mairieax.fr

[RÉUNION PUBLIQUE] SUR LE TRI SÉLECTIF ET LA TNT



Les services de la communauté de communes sont venus animer une réunion publique à Ax le 18 octobre, sur les thèmes du tri et du traitement des déchets ménagers ainsi que de la TNT. Le Guide du tri spécifique à Ax a été distribué aux axéens présents, qui ont pu poser toutes leurs questions à Mélanie Grenier, Ambassadrice du Tri des Vallées d'Ax. Pour ceux qui n'ont pu participer à la réunion, merci de vous référer au guide des services de collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes. Toutes les informations nécessaires, relatives à la réception de la TNT, ont été communiquées aux axéens afin de préparer chaque foyer au passage définitif de l'analogique au numérique qui avait lieu le 8 novembre dernier.

[CONGRÈS DE TRAUMATOLOGIE DU SPORT :] AX LES THERMES, VILLE DES PLUS SÛRES POUR LA ST VINCENT !

50 médecins urgentistes et traumatologues du sport, accompagnés de leurs familles et de trente étudiants, ont tenu à se réunir à Ax pour un congrès à l'occasion de la St Vincent, avec la volonté de rencontrer la population, en se mêlant à la vie de notre cité. Cela aura-t-il donné envie à certains de venir s'y établir ? Nous l'espérons et attendons la St Vincent 2013 pour les retrouver !

[1^{ER} BILAN SAISON SKI 2011-2012]

Entretien avec Fabrice Esquirol, directeur de la station

M. Esquirol, un mot sur cette première partie de saison ?

Ce début d'hiver aura été marqué par l'instabilité météorologique : Pluie, vent, neige (quand même!) et inversions de températures se sont succédés tout au long du mois de décembre, rendant très difficile le travail de notre domaine skiable.

Pour autant, la performance de notre réseau de neige de culture a permis de produire 250000m³ de neige. Cela a préservé l'essentiel : depuis le 19 décembre une grande partie de nos pistes sont ouvertes et Ax affiche parmi les meilleurs taux de skiabilité de la Chaîne Pyrénéenne (entre 70 et 85 % d'ouverture sur les 4 semaines.)

Ainsi l'emploi est préservé : tous les saisonniers avaient intégré l'effectif de la Savasem dès le début du mois de janvier. L'activité, reste correcte puisque, si le chiffre d'affaires d'avant saison fait toujours défaut, la Savasem enregistre une activité en hausse de 7 % entre le 19 décembre et le 15 janvier (par rapport à la même période de l'an passé).

En termes de fréquentation ?

Les premières tendances de la consommation autour du ski (locations, restauration, cours de ski...) ne présentent pas de signe de tassement marqué ; si nous pouvions craindre les effets de la morosité économique, les premiers indicateurs de consommation sont plutôt encourageants et montrent une certaine stabilité. Toutefois, et comme chaque saison, les clientèles de proximité ne se contentent que dif-



ficilement de domaines skiabiles où la neige de culture est dominante : rien ne remplacera les effets d'une belle chute de neige qui comme l'annoncent nos anciens, n'est jamais loin de la Saint Vincent !...

Du nouveau pour la station cette saison ?

Oui ! La station d'Ax, en partenariat avec la CCI de l'Ariège, lance une opération qualité globale. Tous les commerces qui le souhaitent, la Savasem, les Ecoles de ski, l'office du tourisme... joueront la carte de la transparence : des audits, des plans d'amélioration et des contrôles aléatoires donneront lieu, pour les entreprises concernées, à la remise d'un label. Celui-ci garantira au consommateur une démarche volontariste d'amélioration de la performance.

[REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE]

Nous vous en parlons dans le précédent numéro, la mairie a fait l'objet de travaux au printemps dernier, le rez-de-chaussée a été complètement réaménagé. Les nouveaux locaux étaient prêts début juillet.



CE QUI CHANGE POUR VOUS :

- Un accueil individualisé,
- plus de confidentialité dans vos démarches,
- un bureau de vote au 1er étage (salle du Conseil Municipal)

L'accueil (Mme Dominique Estibal) a été individualisé et un bureau État Civil et Passeports a été créé, à part (Mme Nathalie Bastié). 3 nouveaux bureaux ont été conçus afin que la Police Municipale (MM. André Alex, Stéphane Saumande et Sébastien Bernel) puisse s'installer au rez-de-chaussée.

5 autres bureaux demeurent au rez-de-chaussée : celui de M. Le Maire, de la Secrétaire Générale (Mme Marie-Chantal Garreta), du service des ressources Humaines (Mme Chantal Villadomin), du service comptabilité (Mmes Liliane Alexandre et Christel Galin), et du secrétariat des élus (Mme Sandrine Alzingre).

[DEPART D'ELISE MARTY]

Elise, qui était en remplacement à la Mairie depuis le 2 mai 2010, a terminé son contrat le 9 janvier dernier. Nous lui souhaitons une bonne continuation à son nouveau poste et tenons à la remercier pour l'efficacité et la disponibilité dont elle a fait preuve dans son travail au sein de notre collectivité.

[L'ANIMATION À AX]

NOTRE CITÉ THERMALE REGORGE D'ANIMATIONS, POUR LE LOISIR DES PETITS COMME DES GRANDS...

Le cœur de la vie axéenne bat au rythme des nombreuses animations proposées tout au long de l'année. A chaque saison ses événements, à chacun sa programmation, il y en a pour tous les goûts : cinéma, spectacles, concerts, foires, fêtes, bals et festivals...

... GRÂCE À AX'ANIMATION

C'est Ax Animation, association loi 1901, qui assure la réalisation et la production d'actions dans les domaines artistiques, culturels et festifs, depuis 1996. A ce jour elle emploie 5 salariés à plein temps et Christian Gomez est mis à disposition par la Mairie. Leurs missions sont nombreuses :

- gestion du bâtiment du Casino (salle de cinéma-spectacles : 380 places, salle café-musique : 200 places),
- programmation art et essai au cinéma,
- implication dans le développement des actions culturelles destinées aux scolaires,
- arts de la rue (Festival Spectacles de grands chemins et Mercredis de la rue) et programmation régulière de spectacles vivants,
- soutien à la création et à l'expérimentation par l'accueil d'artistes en résidences,
- organisation du festival de musiques actuelles « L'Oxygène pour les oreilles » (février), du « Printemps des

poètes », de la « Fête de la musique » et de l'évènement phare de la saison d'été « Les Spectacles de grands chemins en Vallées d'Ax » qui existe maintenant depuis 1998.

Par la diversité des programmations, Ax'Animation répond à la volonté politique du conseil municipal de proposer des événements de qualité, accessibles au plus grand nombre. Exemple : en parallèle du festival de musiques actuelles « L'Oxygène pour les oreilles », est concoctée une programmation musicale dans l'Église St Vincent et dans la salle de spectacles du Casino, ainsi que des bals musette.

2011, UNE ANNÉE CULTURELLE A AX : BILAN

MUSIQUE



18-20/02 : « L'Oxygène pour les oreilles » 9^e édition 971 entrées payantes.

Un évènement qui trouve parfaitement sa place en Vallées d'Ax tant il crée le lien entre le monde des sports de glisse et celui des musiques actuelles. L'idée de proposer aux 15-25 ans de quoi continuer à « s'oxygéner » une fois les sta-

tions fermées et la nuit tombée séduit bien les jeunes, mais aussi de nombreux « moins jeunes » : pari gagné ! Tout ce petit monde se rassemble chaque année depuis 10 ans, autour d'une programmation très tendance.

23/07 : Quatuor avec flûte. Programmation en partenariat avec le CCAS de Savignac. 100 entrées libres.

THÉÂTRE, NOUVEAU CIRQUE, OBJETS ANIMÉS, MARIONNETTES



11 spectacles. Jusqu'à 350 spectateurs par représentation. Ax'Animation travaille en collaboration avec les opérateurs locaux : L'Estive, Scène Nationale de Foix et de l'Ariège, Act en Scène de La Bastide de Serrou, Mima de Mirepoix, CCAS de Savignac. L'association axéenne participe aussi au dispositif de diffusion Chemins émergents inscrits dans un plus vaste projet européen CIRC-QUE-O qui rassemble 8 partenaires français et espagnols autour du développement des arts du cirque dans l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée. En lien avec ce projet, cette année, 5 compagnies ont été accueillies à Ax en résidence.

LES ARTS DE LA RUE

13-Juillet/17-Août : 5 spectacles. Jusqu'à 500 spectateurs.

« Les Mercredis de la rue » animent la saison estivale. Du théâtre, de la danse, du cirque... ce sont des rendez-vous artistiques auxquels tous les publics sont invités ... et toujours dans les rues d'Ax !

FESTIVAL DES SPECTACLES DES GRANDS CHEMINS EN VALLEES D'AX

Pour sa 14^{ème} édition, malgré un mois de juillet pluvieux, même les conditions climatiques ont plébiscité les Spectacles de Grands Chemins en Vallées d'Ax illuminés par le retour du soleil!!

Alliant découverte du patrimoine remarquable naturel des vallées (randonnée spectacle, Servis sur un plateau - Plateau de Beille) et extravagances artistiques, le festival a ravi les quelques 10.000 spectateurs fidèles à ce rendez-vous pluri disciplinaire innovant.

Des compagnies de théâtre de rue, de cirque, de théâtre forain mais aussi des formations musicales, de France et d'ailleurs (Pays Basque, Catalogne, Chili) ont ponctué ces quatre jours de propositions originales et trépidantes, bouleversant les habitudes des villages partenaires et toute la cité d'Ax Les Thermes.

La prochaine édition se déroulera du 25 au 28 juillet 2012.

ACCUEIL DE COMPAGNIES EN RÉSIDENCES

11 compagnies accueillies.

Ax'Animation propose à des artistes de « poser leurs valises » à Ax afin de travailler sur leurs nouvelles créations dans nos salles de spectacles qui disposent de tout l'équipement nécessaire. Ces résidences enrichissent la vie culturelle d'Ax par des rencontres, des restitutions de travaux, des essais en public, des discussions etc. notamment avec les scolaires : chaque temps de résidence de création permet une rencontre avec les équipes artistiques.

EDUCATION ARTISTIQUE



Les enfants, les enseignants, l'école de musique des Vallées d'Ax et l'association de théâtre locale ont une place très particulière dans les actions menées par Ax'Animation. Chaque projet est soumis aux enseignants. Des ateliers, des temps d'échange avec les artistes sont ainsi mis en place.

CINÉMA



Le « Ciném'Ax » est un espace culturel qui fonctionne toute l'année. Ax'Animation y propose une programmation équilibrée, vivante, entre les

succès du box-office en sortie nationale et les œuvres Art et Essai. Ax'Animation travaille en réseau avec l'association « Ciné9 » en organisant des soirées film débat, avec les centres de loisirs, les écoles, les collèges, le lycée français de la principauté d'Andorre et l'association « Festival Résistances ».

Ax'Animation envisage de passer au format numérique en 2012.

SPÉCIAL VACANCES DE NOËL

Un programme riche était concocté à l'occasion des fêtes. Au cinéma ont été diffusés 8 films en 15 jours ! Avant Noël, tous les enfants des écoles des Vallées d'Ax sont venus à Ax voir un spectacle, avec le concours de la Communauté de Communes. Puis pendant les vacances, deux autres spectacles ont été joués, et des animations musicales ont été proposées dans les rues d'Ax !

NOS JEUNES SPORTIFS ET TOUS LES BÉNÉVOLES DE NOS ASSOCIATIONS À L'HONNEUR !



ville qui ne serait pas aussi vivante et animée sans leur engagement précieux ! Du temps, de l'enthousiasme, de l'investissement personnel et collectif... les bénévoles donnent sans compter ! Bel exemple de solidarité que la mairie tient chaque année à honorer, en les conviant tous à se réunir autour d'une soirée, placée sous le signe de la convivialité et de la fête. Encore merci à tous !

L'édition 2011 d'un événement axéen des plus festifs de l'année, à savoir la remise des trophées des jeunes sportifs suivi de la soirée des bénévoles a eu lieu début décembre. Objectif : encourager les performances sportives des jeunes axéens qui se démarquent chaque année, à un niveau local mais aussi départemental, régional et même national ! Remercier aussi tous les bénévoles des associations de la



LA MEDAILLE DE LA VILLE REMISE A MICHEL DORÉ

La soirée des bénévoles fut aussi l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre, au nom de tous, la médaille de la ville à Michel Doré. Une reconnaissance unanime très méritée pour ce chef cuisinier du Bellevue qui, depuis qu'il a pris la retraite, est très actif dans le domaine associatif d'Ax. Une façon de saluer son engagement, sa bonne humeur et le délice des saveurs de ses menus dont les équipes de bénévoles se régalaient !

2012 : 2 WEEK-ENDS POUR FÊTER LES 10 ANS DE L'OXYGÈNE POUR LES OREILLES !

Entre coups de coeur, révélations, amours de longue date et créations originales, la programmation promet une très belle édition 2012 rassemblant les amateurs de ska, de rap, de reggae, des chansons françaises, d'électro et de rock sous ses formes d'interprétation les plus diverses.

1^{ER} WEEK-END : ROCK ET ELECTRO :

Vendredi 27 janvier : SOUTH CENTRAL (Brighton, UK), ULTRAVOMIT (metal décalé), SKIP THE USE.

Samedi 28 janvier : NASSER (électro-rock), LE PEUPLE DE L'HERBE, FILEWILE.

2^{EME} WEEK-END : REGGAE, ELECTRO, HIP-HOP

Vendredi 3 février : GÉNÉRAL LEVY AND JOE ARIWA, CYBERPUNKERS, CHE SUDAKA

Samedi 4 février : POPOF, FOREIGN BEGGARS, ANAKRONIC ELECTRO ORCHESTRA.

DJS, CONCERTS EN ALTITUDE, EN PLEIN AIR ET SUR LA NEIGE !

Chaque samedi, le festival propose des concerts au SNOW PARK de la station d'Ax 3 Domaines :

- 10h-13h : inscriptions + trainings + barbeuk
- 13h-16h : contest en free-run + photoshoot + DJ le 28 janvier
- Open lance + Démo + photoshoot + DJ le 4 février
- 16h : remise des prix

En fin de journée, à la fermeture des remontées mécaniques, des concerts seront proposés en pied des pistes.

Infos pratiques et réservations

Auprès des points de vente habituels, ou par téléphone au 0892.68.36.22 (0.34€/min).

Package proposé par l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax : 1 accès concert + 1 jour de ski Ax 3 Domaines + 1 nuit avec petit-déjeuner : 74.50€ Autres formules possibles. Contacter l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax.

[URBANISME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?]

LE PLU

L'élaboration du nouveau document d'urbanisme est pratiquement bouclée. Après les avis favorables du contrôle de légalité (Préfecture) et des Collectivités Territoriales (Conseil Général) et du Commissaire enquêteur, le texte doit être de nouveau présenté aux Personnes publiques Associées avant d'être approuvé par le Conseil Municipal.

Le PLU devrait être opérationnel début 2012.

Le document est consultable sur le blog : <http://urbax.unblog.fr>



LES TERRASSES

Une charte des terrasses a été élaborée en concertation avec les restaurateurs et cafetiers. Celle-ci délimite l'emprise de chaque terrasse sur le domaine public et prévoit une contribution annuelle versée à la commune.

Un document d'urbanisme concernant les étalages est prêt et va être diffusé auprès des commerçants concernés.



LA GARE

La commune est enfin propriétaire de la zone dite « fret » au niveau de la gare d'Ax Les Thermes. Les entreprises qui effectueront les travaux (parking intermodal, aire camping-cars et réhabilitation de l'entrée du bourg)

ont été choisies par la Conseil Municipal sur proposition de la Commission d'appel d'offres. Les travaux devraient débuter fin novembre, début décembre. Nous bénéficions de subventions du Conseil Régional et du Conseil général à hauteur d'environ 50% du coût global des travaux.

L'ÉGLISE

La toiture de l'église est terminée.

BATIMENT DES DOUANES

La construction et l'aménagement des bureaux sont terminés. Le Conseil Municipal est satisfait que ce bureau de douane soit conservé sur Ax, cela permet de maintenir voire d'augmenter le nombre de douaniers à Ax et donc de familles.

PARC D'ESPAGNE

Les travaux d'effacement des lignes électriques, téléphoniques et des poteaux ainsi que le remplacement des lampadaires sont achevés. Nous avons commencé le goudronnage de l'accès piscine ainsi que sur l'avenue de Cerdagne, et le continuerons ultérieurement.

GOUDRONNAGE SUR LES HAMEAUX

La réfection du parking de la 3^{ème} Bazerque ainsi que du départ du chemin de Runac a été faite. Une reprise provisoire des rues sur la 1^{ère} et la 2^{ème} Bazerque a été effectuée, en attendant les travaux d'assainissement et de pluvial qui auront lieu ultérieurement.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement, toujours en cours sur le chemin Saint Roch, est en revanche terminé sur la rue du Cournilh et le chemin du Teich.

OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes des Vallées d'Aax (CCVA) lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 3 ans.

Une étude préalable a en effet constaté :

- un nombre important de logements en mauvais état,
- une évolution démographique marquée par un vieillissement de la population qui génère des besoins en logements adaptés,
- le développement économique, en particulier de l'activité touristique, qui engendre un accroissement des besoins.

Au vu de ce diagnostic, l'OPAH vient soutenir les propriétaires des Vallées d'Aax, d'une part en privilégiant les réhabilitations de logements, mais aussi dans le but de promouvoir l'autonomie des personnes (aménagements adaptés permettant leur maintien à domicile) et d'accroître l'offre locative à destination des actifs du territoire.

SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ, PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET PROPRIÉTAIRES BAILLEURS SONT DONC CONCERNÉS PAR CE DISPOSITIF D'AIDE.

Les propriétaires occupants qui souhaitent aménager leur logement pour réaliser des économies d'énergie, procéder à des travaux d'amélioration, participant le cas échéant à leur propre autonomie, peuvent bénéficier d'aides et de subventions mises en place dans le cadre de l'OPAH.



Les propriétaires bailleurs disposant de logements vacants et/ou dégradés, peuvent être subventionnés en vue de réhabiliter ces derniers, afin de contribuer au développement du parc locatif et de favoriser l'autonomie de leurs locataires.

La CCVA a décidé de s'engager dans cette OPAH afin de faire bénéficier les habitants des Vallées d'Aax des aides apportées par l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional et par la CCVA elle-même.

PROPRIÉTAIRES DES VALLÉES D'AX, PROFITEZ-EN !

2 permanences hebdomadaires ont été mises en place afin de vous recevoir, vous aider à monter votre dossier de demande de financement et vous accompagner durant toute la période d'intervention :



• **Canton d'Aax Les Thermes :**
les mardis après-midis, de 14h à 17h, à la Salle des associations (sous la Mairie d'Aax).

• **Canton de Luzenac - Les Cabannes :**
les mercredis pairs, de 9h à 12h, au Centre d'Action Sociale du Santoulis de Luzenac (CLIC), les mercredis impairs aux Cabannes, bibliothèque.



Gérard GOUZI
se tient à votre disposition au
06.03.33.37.80



[PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION]

CHANGEMENT DE TOITURE, CRÉATION D'UNE OUVERTURE, D'UNE VÉRANDA, D'UN ABRI DE JARDIN, D'UNE EXTENSION, TRANSFORMATION D'UNE GRANGE EN HABITATION ETC., TOUTE CONSTRUCTION OU TOUTS TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT ACTUEL D'UNE CONSTRUCTION SONT SOUMIS À AUTORISATION D'URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE.



Ne pas respecter cette règle peut avoir des conséquences graves. Ces formalités permettent de garantir que les travaux soient sans incidence pour la sécurité publique, que les équipements publics (eau, électricité, assainissement...) peuvent répondre aux usages souhaités, et ainsi de prévenir tout conflit d'usage avec le voisinage du fait du non-respect des règles d'urbanisme. Il s'agit également de veiller à l'intégration architecturale des projets dans le tissu urbain.

Par conséquent, les travaux réalisés en infraction et ne pouvant être régularisés, qui seront relevés par l'autorité compétente – Mairie, Gendarmerie, Direction départementale des Territoires –, constitueront un délit faisant l'objet d'un procès-verbal d'infraction. Pour ceux qui paraîtront régularisables, une mise en demeure pourra être signifiée conjointement à l'établissement d'un procès-verbal.

Si l'instruction du dossier déposé après la mise en demeure révèle qu'il n'est pas conforme et pas régularisable, le tribunal correctionnel saisi du procès-verbal en condamnera l'auteur à démonter tout ce qui aura été construit et à remettre les choses dans l'état dans lequel elles étaient auparavant.

Pour éviter d'en arriver là, lorsque des travaux sont envisagés, et avant de les commencer, il est indispensable de déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie, qui le transmettra à la Direction Départementale des Territoires, pour instruction. La délégation Territoriale du Pays de Foix Hautes Ariège peut répondre à vos interrogations sur les demandes d'autorisation d'urbanisme, tous les matins de 9h à 12h, sur rendez-vous pris en appelant le **05.61.02.32.13**

[INSTALLATION D'ÉTALAGE, DE BANDE OU DE FLAMME SUR LE DOMAINE PUBLIC]

L'installation d'étalage, de bande ou de flamme, est soumise à une demande d'autorisation préalable. La procédure à suivre pour obtenir cette autorisation est précisée sur le site de la Mairie www.mairie-ax.fr : demande d'autorisation d'installation, signature d'une convention annuelle avec assurance du demandeur à l'appui, et renouvellement de la convention sur demande expresse écrite de l'intéressé.

[RAPPEL ! RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS]

La mairie assure un service de ramassage des encombrants. Pour en bénéficier, il suffit de le demander à la mairie avant le samedi midi, pour ramassage semaine suivante.

[RAPPEL ! CARTES DE RESIDENT : RENOUELEMENT]

Le renouvellement des cartes de résident est à demander à la mairie, chaque année AVANT LE 1ER DECEMBRE. Passé cette date aucune carte ne sera désormais plus renouvelée. Nous attirons votre attention car, cette année encore, nombre d'axéens se sont vu refuser le renouvellement de leur carte.

Autre solution :

Emmaüs se déplace à Ax les vendredi matins pour enlever les encombrants récupérables, sur demande téléphonique au **05.61.69.44.97**

[RAPPEL ! MISE A DISPOSITION DES BENNES (ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS IMPORTANTS)]



La commune met à disposition des particuliers sur simple demande de leur part, une benne pour l'enlèvement d'encombrants ou de déchets verts importants.

La commune étant soumise au Tri sélectif, il est demandé aux utilisateurs de ce service de ne mettre qu'une seule catégorie d'encombrants dans la benne (déchets verts uniquement, bois uniquement, ferraille uniquement etc.) : chaque benne ne doit contenir qu'un seul type d'encombrant. Plusieurs catégories de déchets à mettre en benne ? Les Services Techniques de la commune remettront autant de bennes à disposition que nécessaire.

Si, lors de l'enlèvement de la benne par les Services Techniques de la Mairie, ce tri n'est pas respecté, la benne sera vidée sur place et son utilisateur se verra dans l'obligation d'effectuer ce tri impératif.

Ce service de mise à disposition des bennes s'adresse uniquement aux particuliers : les demandes d'un particulier pour une entreprise travaillant pour lui ne sont pas acceptées et la récupération de gravats ou de déchets de chantier est proscrite et sanctionnée d'une amende de 205€ par benne.

[TRI : QUE FAIRE DES RADIOGRAPHIES ?]



Les radiographies sont reprises par les centres de radiologie. Chacun est invité à se renseigner auprès de son centre.

[QUARTIER D'EN CASTEL : SENS DE CIRCULATION]

La circulation dans le quartier d'En Castel est souvent difficile et même bloquée, en particulier du fait du rétrécissement de la chaussée par le stationnement des véhicules des deux côtés en périodes d'affluence.

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, il est indispensable d'établir un sens unique de circulation dans ce secteur du quartier.

La circulation s'effectuera dorénavant :

- en double sens sur le parking du pont du Génie avec interdiction de stationner au milieu
- en sens unique du Parking du Pont du Génie sur la Rue de la Solitude jusqu'à la sortie sur l'Avenue du Général Leclerc ainsi que sur la rue parallèle située face à l'Entrée du Boulevard Louis Rolland

- en sens interdit de l'Avenue du Général Leclerc (Route de Bonascre) vers la Rue de la Solitude et la Rue parallèle face à l'entrée du Boulevard Louis Rolland

[CABINE DE MESURE DE QUALITE DE L'AIR]

L'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées, vient d'installer une station de surveillance de qualité de l'air à Ax, devant le boulodrome, pour une durée d'un an.



L'objectif est d'enrichir les connaissances sur la qualité de l'air relevée dans les vallées encaissées des Pyrénées, dont les spécificités sont peu prises en compte par les modèles nationaux (relief montagneux, micro-climat, etc).

La station de qualité de l'air mesure en continu : les oxydes d'azote, les particules en suspension, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (ces 3 polluants proviennent du transport auquel s'ajoutent les chauffages en hiver) et l'ozone (polluant présent en période estivale).

Cette station vient compléter le dispositif de surveillance de l'ORAMIP composé de 31 stations de qualité de l'air, de moyens mobiles de surveillance et de modèles de prévision.

Les données de qualité de l'air relevées seront rendues publiques à l'issue de la campagne (début 2013).

Ce suivi de qualité de l'air dans les vallées pyrénéennes pourra ensuite être mené dans une autre vallée.

[CROIX ROUGE : ANTENNE SUR AX]

Désormais les permanences de la Croix Rouge auront lieu tous les 15 jours, le mercredi de 14h à 17h, Avenue Delcassé. L'équipe de Tarascon recherche des bénévoles sur Ax. Nous remercions d'avance les personnes intéressées de se présenter au local (ancienne mairie) ou de téléphoner au 05.61.03.08.47.

[NOTRE DAME D'AX]

AU XIII^e SIÈCLE SIX CHAPELLES S'ÉLEVAIENT À AX LES THERMES, TÉMOIGNAGE DE LA FOI DES FIDÈLES ENVERS MARIE. PARMIS CES ORATOIRES, UN DES PLUS ANCIENS EST CELUI DE « NOTRE DAME DES BAINS » AUJOURD'HUI CHAPELLE DE L'HÔPITAL.



Le culte de Marie dans notre ville avait suscité de tous temps bien des générosités, c'est ainsi que l'abbé Melchior Commenge curé doyen d'Ax rêvait à la réalisation d'un sanctuaire pour la Vierge sur le territoire d'Ax.

De la fenêtre de son presbytère, il voyait le rocher dit de « la Cazale » voisin du « Castel Maü » (ancienne forteresse qui protégeait la ville). Dans son esprit, le monument de la Vierge s'éleverait lui aussi comme une protection pour la cité.

Il fut construit par l'entrepreneur axéen Benoît Durandeu. Une tour carrée, crénelée se dresse maintenant et sert de piédestal à une statue colossale de fonte de 6m de haut ; ce socle abrite une chapelle. Aux quatre coins de la tour quatre anges semblent monter la garde auprès de leur souveraine qui sous ses pieds terrasse le serpent infernal. Sur

la façade on peut lire « Notre dame d'Ax, Montrez-vous notre Mère, Protégez la ville et les montagnes. »

C'est le 15 août 1875 qu'eut lieu l'inauguration du sanctuaire. L'enceinte de l'église St Vincent ne put contenir la foule des fidèles ; on fut obligé de dresser une chaire en plein air pour la population massée sur la place du Couloubret et sur le pont du Breilh. Pendant une partie de la nuit, la procession traversa la ville en priant et en chantant pour monter vers le sanctuaire. La tradition se perpétue depuis : tous les 15 août, une procession aux flambeaux monte vers Notre Dame d'Ax.

L'abbé Commenge mourut en 1881 à Bordeaux et sa dépouille fut ramenée à Ax puis inhumée près du sanctuaire où l'on planta des lilas et des violettes.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- MARTY-GALY Tom, Maxime** [22 juin 2011]
AHMAMMOU Mehdi, Youcef [01 juillet 2011]
DUMONTIER Estéban, Olivier, Serge
[13 juillet 2011]
ALLART Joachim, Thomas [17 septembre 2011]

Mariages

- NOGUEIRA Christine Pascale**
et **OULD DJELLOUL Farid Michel** [20 août 2011]
DIXIMUS Laurence Roselyne Geneviève
et **AURICOSTE Jean-Michel** [20 août 2011]

Décès

- VIALA Patrick, Jean, Adelin, Henri**
[18 avril 2011]
DAX Berthe Eugénie veuve MAURY PAPOT
[30 juin 2011]
OBIOLS Pierre, Emile [16 juillet 2011]
SALGUEIRA Christian, Irénée [19 juillet 2011]
PERPÈRE Yvette, Marie veuve PERPÈRE
[18 août 2011]
BALICCO Augustin, Joseph [8 septembre 2011]
LOMBARD Michelle veuve LENAIN
[9 septembre 2011]
BOUET Jeanne Yvette veuve LAVIE
[11 septembre 2011]
KERBOEUF Yvon André [12 septembre 2011]
KILMAN Jean, Benjamin, André
[9 septembre 2011]
MERCEREAU Maria, Odette,
Bernadette veuve ARDOUIN [17 septembre 2011]
SOGNO-GIARETTI AVIGNON Edmée, Clorette
[26 septembre 2011]

[UNE ASSOCIATION POUR SAUVEGARDER LES ANCIENS CHEMINS AUTOUR D'AX]



Quand l'activité agricole, d'élevage et d'exploitation forestière était à son apogée dans nos montagnes, nos

anciens avaient construit un réseau de chemins de montagne très important qui permettaient l'accès aux cultures en terrasse et reliaient villages et hameaux. Une grande partie de ces chemins a été oubliée depuis la disparition de quasiment toutes les activités rurales au cours du siècle dernier. Sans entretien régulier, ils se dégradent progressivement.

La création d'une association, « Les Amis des chemins d'Ax et du Patrimoine », rassemblerait des personnes de compétences variées, de bonne volonté et amoureuses de notre région, dans le but de remettre en valeur ce patrimoine local. Les missions de l'association seraient de faire l'inventaire de ces chemins ruraux, d'en faciliter la réouverture pour constituer de nouveaux circuits de randonnées et de balades les reliant à l'histoire et à l'environnement, de favoriser leur entretien ainsi que la restauration des murets de pierre sèche.

Une recherche des anciens chemins sur le secteur d'Entreserre est déjà ébauchée et pourrait être poursuivie au sein de l'association.

[NOUVEAUX COMMERCANTS]

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nombreux nouveaux commerçants de la cité thermale :

- Le Chiquitin, sandwicherie, rue Rigal, Bérange et Jordane GALLEGO
- L'oiseau bleu, crêperie, rue Pilhes. Philippe VOGEL.
- Ski Set Ax Sport, Pont de Bonascre, 29 av. Delcassé. Jean-Louis WALPEN.
- Hostellerie des 3 domaines, Bonascre, Benoît GALIBERT.
- Le Couloubret, allées Paul Salette, Fabrice et Sandrine ROUSSE.
- Le Panier Ariégeois, Karine DUPEYRE et William LALANNE.
- La Troïka, Bonascre, chez Eric.
- Le Croque Soleil, Bonascre.
- L'Helder, Bonascre, chez Toto.
- Le palais gourmand, pizzas, rue Rigal, José DA CUNHA.
- Les quatre saisons, Ludovic LANNOY.
- Proxi, Place Roussel. Guy BOULET.
- Discothèque sous le casino. Frederic DE SA.
- Un moment pour soi, esthétique, coiffure, 9 rue Rigal, Élodie St FELIX ET Jenifer PIQUEMAL
- Art et Gemme Galerie, 6 rue Marcaillou, Sophie MUZARD et Dominique POUTEAU.